



Le CPAS de Verviers procède à la constitution d'une réserve de recrutement d'**Auxiliaires professionnel(le)s-Technicien(ne)s de surface**

Fonction

Le(la) technicien(ne) de surface entretient les divers locaux dont il(elle) a la charge au sein des bâtiments du CPAS (Services supports et généraux, Maisons de Repos et Soins, Maisons d'Enfants). Il(elle) s'informe sur la façon adéquate d'utiliser les produits de nettoyage et les machines mises à disposition. Il(elle) contrôle l'état de propreté général. Il(elle) informe la hiérarchie des éventuels problèmes rencontrés dans l'exécution de ses tâches.

Activités principales

- Appliquer le produit/la technique de nettoyage qui convient au support (plastique, bois, verre, céramique, ciment, métaux, textiles, etc.).
- Entretien du matériel de nettoyage.
- Nettoyer les sols, revêtements, vitres intérieures, luminaires et mobiliers des différents espaces attribués.
- Utiliser les produits et machines mis à disposition avec soin et dans le respect des consignes d'utilisation.
- Vider les poubelles des locaux.
- Veiller à respecter les consignes ainsi que les indications relatives aux différents produits et matériel utilisés.
- Veiller à sa propre sécurité en évitant de se mettre en danger ou de mettre en danger autrui.
- Organiser son travail de manière efficace et prendre des initiatives dans le cadre de sa fonction.

Compétences transversales

- Avoir le sens du service, des responsabilités et de l'organisation pour un travail rigoureux et efficace.
- Communiquer avec ses collègues et sa hiérarchie.
- Collaborer avec tous les membres de l'équipe et les autres services du CPAS.
- Avoir la capacité à travailler de manière autonome tout en respectant le cadre de travail défini.

Conditions de recrutement

Réussir l'examen d'aptitude dont le programme est le suivant :

- A. Epreuve écrite sous forme d'un QCM portant sur les connaissances générales et professionnelles ainsi que le raisonnement du (de la) candidat(e)
Minimum des points requis (épreuve éliminatoire) : 60/100
- B. Epreuve orale permettant de déceler la motivation du (de la) candidat(e) et de comparer son profil avec les exigences générales inhérentes à la fonction et portant aussi sur sa personnalité
Minimum des points requis : 60/100

Offre

- Echelle barémique E2 - Mensuel brut indexé pour un temps plein : 1978,09 EUR (index : 1,7410 – ancienneté : 0 ans)
Ancienneté valorisable (expérience dans une fonction similaire avec un max. de 6 ans dans le secteur privé et dans l'entiereté pour le secteur public)
- Constitution d'un second pilier de pension pour les agents contractuels (Assurance-groupe)
- Régime de vacances du secteur public : 26 jours + jours extra-légaux
- Environnement de travail offrant un réel équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée

Intéressé(e) ?

Les dossiers de candidature (Lettre de motivation – Curriculum vitae – Extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois) sont à adresser :

- **pour le 14 décembre 2020** au plus tard
- **par courrier postal** à l'attention du CPAS de Verviers – Cellule RH/Candidature Technicien(ne) de surface– rue du Collège, 49 à 4800 VERVIERS (date de la poste faisant foi)

Seuls les dossiers de candidature complets seront pris en considération.

Pour toute information complémentaire, la Cellule RH est disponible par téléphone (087/307.318 ou 087/307.315) ou par mail (recrutement@cpasverviers.be)